

Que s'est-il passé en 2023 ?	02
Cap sur 2024	10
Environnement	11
Vie Associative	13

N°40

19	L'Agglo
20	Vie Municipale
22	Infos Utiles
24	Agenda 2024

LA GAZETTE DU VILLAGE

Salles-Arbussonnas en Beaujolais



TOUTES LES INFOS 2023 / 2024

L'édito du Maire

Chers habitants de Salles-Arbussonnas,

J'entends souvent vos reproches adressés à nos politiques, enfin ceux qui nous gouvernent : « Ils ne font rien, et ils ne servent à rien ! » J'ose espérer que vous ne pensez pas la même chose de votre Maire et de son Conseil municipal.

Je suis persuadé que vous ne nous avez pas élus pour gérer uniquement les affaires courantes, curer les fossés par exemple, mais pour nous voir agir. Si le Maire porte l'intégralité des responsabilités dans une commune, s'il est le garant de son fonctionnement et du respect des règles, c'est aussi à mes yeux un moteur, celui qui porte un projet, une vision. Pour paraphraser notre président Emmanuel Macron lors de ses vœux aux Français : l'action n'est pas une option. Et ce qui est valable pour notre pays est aussi valable pour notre commune. L'action, nous vous la devons. C'est cela, s'engager pour l'intérêt général et le bien commun.

Je mettrai, cette année encore, toute mon énergie au service de l'action. Je souhaite que les dossiers en cours avancent, notamment l'étude sur la rénovation de notre salle des fêtes et l'aménagement, comme un cœur de village, du parc qui l'enloure.

Je remercie d'ailleurs les habitants qui se sont investis dans la réflexion, lors de la table ronde organisée par le CAUE, le conseil en architecture qui nous accompagne sur

ce projet. J'ai pu mesurer à quel point vos attentes, vos idées, vos envies coïncident avec ce que je souhaite mener à bien.

Le pourrai-je ? Je vais être honnête, je n'en sais rien. Un Maire ne décide pas seul, et seul, il ne peut rien. Tout dépendra des décisions du Conseil municipal. L'action ou la procrastination, il nous faudra choisir et vous connaissez déjà mon choix.

Pour un aménagement intérieur différent de notre salle du Breuil, avec des toilettes dignes de ce nom, un vrai vestiaire, un bar plus accueillant et surtout une salle principale un peu plus vaste pour augmenter la capacité, il nous faudra tout d'abord déménager nos services techniques et récupérer la surface disponible. Sans cela, l'attente de nombre d'habitants et d'utilisateurs de la salle, à savoir un plus grand espace intérieur, est inévitable. L'étude portant sur le déménagement de nos services techniques et la construction d'un nouveau bâtiment sécurisé en entrée de village est en cours. J'espère qu'elle aboutira rapidement, pour que nous puissions déposer au plus vite un permis de construire et engager les travaux cette année. Repousser ce chantier en fin de mandat, voire au mandat suivant, est à mon avis une erreur qui nous fera perdre énormément de temps. Temps pendant lequel notre salle des fêtes continue à se dégrader, notamment la toiture déjà dans un état déplorable. Mais encore une fois, je ne décide pas seul.

L'année 2024 sera donc, encore une fois direz-vous peut-être, une année d'études. Prendre le temps de la réflexion est indispensable et la précipitation n'est jamais bonne. Mais après vient le temps de la décision et nous ne pouvons sans cesse remettre à demain, où à un autre mandat, des travaux nécessaires pour l'avenir de notre village. Alors j'espère que vous pourrez, avant la fin de cette année, donner votre avis et choisir le projet qui deviendra notre futur cœur de village, avec une salle des fêtes rénovée, peut-être une halle pour accueillir nos événements associatifs, un parc où il fera bon venir se détendre et profiter de la beauté de notre commune.

J'en terminerai en souhaitant, de manière générale, que l'année 2024 voit notre société s'apaiser, s'écouter au lieu de se diviser. Je fais le souhait que l'on en finisse avec les donneurs de leçons, avec les détenteurs de vérités, tout ceux qui pensent détenir le monopole de la morale et de la bonne pensée. Que l'on en finisse avec ceux qui jugent et condamnent, simplement parce que vous ne pensez pas comme eux, simplement parce vous commettez le crime de ne pas être d'accord. Je fais le souhait que 2024 soit l'année du débat, plutôt que l'année du combat. Le monde n'est ni noir ni blanc, il ne le sera jamais. Tout est question de nuances, et de respect.



Je vous souhaiterai personnellement, à vous tous, à vos proches, vos familles, vos amis... la santé. Car sans elle, nous ne sommes rien et c'est la première de nos richesses. Je vous souhaiterai également la sérénité et la réussite dans ce que vous entreprenez. Enfin, je souhaite à tous les conscrits de la classe en 4 un magnifique règne. Cette année est la vôtre !

Belle année 2024 et vive Salles-Arbussonnas-en-Beaujolais !

Le Maire,
Stéphane Parizot



Que s'est-il passé en 2023 ?



École

L'année 2022-23 avait pour thème le patrimoine.

La richesse du patrimoine saillésien, tant historique qu'architectural, fut l'occasion de visites et de rencontres qui ont permis aux élèves de mieux connaître leur beau village.

Nous avons également exploré le patrimoine viticole grâce à l'accueil chaleureux que nous ont réservé nos parents d'élèves viticulteurs.

En résonance avec notre visite du Prieuré, une excursion à Cluny a conclu l'année en beauté.

Les élèves vous font part de leurs souvenirs...

Visite au musée Le Prieuré

Lors d'une première visite, nous avons étudié la vie des moines et leur quotidien. Une autre visite nous a permis de découvrir le travail des bâtisseurs. Nous avons construit une arche avec des morceaux de bois et surtout nous avons compris l'importance d'une clé de voûte !

Tina, Aïleen, Liliou



Sortie scolaire à Cluny : les haras nationaux

Après avoir visionné un documentaire sur l'histoire des haras, nous sommes allés regarder des anciennes voitures à cheval ainsi que les écuries. Nous avons participé à un rallye photo et à un jeu en équipes. Bien sûr, nous avons pique-niqué dans le parc de Cluny !

Victoire, Manon, Mélissandre, Marceau, Léopoldine

Sortie scolaire à Cluny : l'abbaye

Nous avons visité l'abbaye, le cloître, les jardins, la cave à tonneaux. Nous avons appris grâce à notre guide que cette abbaye a été la plus grande du monde. Elle a ensuite été détruite et ses matériaux ont servi à construire d'autres bâtiments.

Milann, Max, Chris, Joé, Lynn





L'intérieur d'une maison de chanoinesse

Le propriétaire d'une maison de chanoinesse nous a gentiment ouvert ses portes. Dans la chambre, il y avait un lit à baldaquin. Nous avons visité aussi son cabinet de curiosités ! Il y avait des animaux empaillés, des coquillages, des sables du monde entier, des cornes et même une mâchoire de requin !

Cyrille, Sasha, Nine, Léa, Rose



En immersion chez des viticulteurs

En septembre, juste après les vendanges, nous sommes allés chez M. Béroujon. Il nous a expliqué comment le raisin est pressuré et nous avons goûté le jus de raisin. Puis, pendant l'hiver, nous avons été reçus par M. et Mme Chizelle qui nous ont appris à tailler les vignes avec un sécateur. Enfin, au printemps, M. De Rotaller nous a appris le palissage des vignes.

Enzo, Nathanaël, Hugo, Maxime



Visite chez M. Béroujon



Visite chez M. De Rotaller



Visite chez M. et Mme Chizelle

Visite du musée Claude Bernard

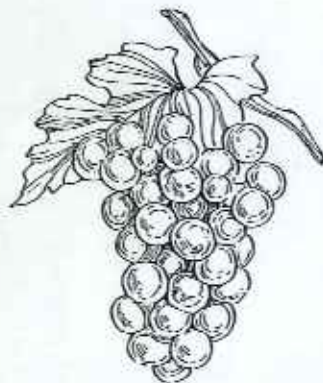
Nous avons visité la maison natale de Claude Bernard.

Nous avons étudié le rôle de la levure puis, grâce à des outils numériques, nous avons recherché des informations sur les travaux scientifiques de Claude Bernard.

Johan, Robin

Nous avons réalisé des expériences en couleurs avec du chou rouge, de l'encre ou encore de l'eau. Nous avons appris que Claude Bernard avait de nombreuses activités, comme vigneron, professeur de sciences, scientifique, écrivain. C'était un homme très réputé !

Olivia, Julie



Le Prieuré, un havre de paix toujours aussi prisé

En 2023, la fréquentation montre qu'une fois encore, le Prieuré reste un lieu de choix pour les touristes, les randonneurs et surtout les habitants du territoire.

Plus de 4 800 visiteurs ont franchi la porte, dont plus de la moitié étaient des habitants de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône. Ces chiffres éloquent indiquent que ce joyau du patrimoine est un lieu privilégié des amateurs de belles pierres. Il est garant d'un certain calme, d'une beauté millénaire et d'histoires hors du temps. L'équipe des musées de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône revient sur l'année écoulée.

Retour sur une année riche en rencontres

A l'occasion des portes ouvertes délocalisées du Conservatoire à rayonnement intercommunal, le Prieuré a accueilli début avril un public désireux de découvrir la pratique d'instruments et de jeunes musiciens souhaitant transmettre leur passion pour la musique. La rencontre s'est soldée par de petits concerts qui ont fait résonner le cloître des plus beaux échos, à l'instar du chanteur Jesus Gutierrez. Venu en juin par l'intermédiaire du Relais Petite Enfance et des Concerts de l'Auditorium, il a ravi les plus petits et leurs parents de ses chants folkloriques cosmopolites. La saison a également été ponctuée de visites et d'ateliers, des moments de partage riches et uniques.

Tout l'été, le jeu « la Conspiration de Salles » a fait couler de l'encre auprès des nombreux participants. Ce jeu d'énigmes et d'observation a permis aux visiteurs d'exercer leurs talents d'enquêteurs pour sauver les chanoinesses d'un grand péril. Plus de 500 participants se sont prêtés au jeu et ont ainsi contribué au succès de cette saison. Pour les enquêteurs en herbe qui ont laissé passer leur chance, pas de panique, le jeu revient en 2024 pour les vacances de Pâques !



Les temps forts de 2023

Parmi les temps forts de la saison, la Nuit des musées a été l'occasion de découvrir la « Véritable histoire de Salles », un conte joyeux, poétique et un peu loufoque mis en musique avec talents par des élèves du Conservatoire de Villefranche-sur-Saône. Plus de cinquante personnes ont partagé l'histoire des trois moines fainéants et du Géant.

Mais les journées les plus animées furent sans aucun doute la Fête de l'été du 18 juin, ainsi que les Journées Européennes du Patrimoine les 16 et 17 septembre. Lors de la première, placée sous le signe des plantes, les visiteurs ont pu participer à une balade-cueillette autour du village, à des conférences sur les plantes de la Saint-Jean, à des ateliers de confection de tisanes, à des dégustations de vin, ou encore, à des ateliers de teinture végétale avec l'artiste Grégoire Fournier. La journée s'est clôturée par un beau concert « L'envol » de l'école de CM1-CM2 de Rivolet et du groupe Moonshiners. En septembre, les

Journées du Patrimoine, ont permis à un grand nombre de visiteurs de découvrir l'histoire et l'architecture du site, ainsi que les plantes du cloître et leurs usages.

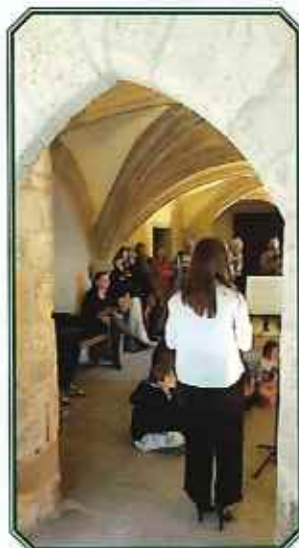
L'année 2024 s'annonce tout aussi prometteuse... et festive !

L'équipe du Prieuré a d'ores et déjà programmé de beaux moments de partage : rencontre avec des auteurs, initiations musicales, concerts, visite, balades, jeux, ateliers... Alors, n'hésitez pas à suivre le Prieuré sur les réseaux sociaux ou à vous inscrire pour recevoir le programme complet de nos animations. Rendez-vous le 1^{er} mars pour continuer de faire vivre ce lieu de patrimoine unique !



INFOS

musee.lepreure@agglomeration-villefranche.fr
Toute la programmation sur
www.agglomeration-villefranche.fr
le Prieuré
[museelepreure](https://www.facebook.com/museelepreure)



Travaux de l'Église Saint-Martin

Depuis quelques années, des pigeons avaient élu domicile dans le clocher de l'église, provoquant des débris de pourriture du plancher, à cause de leurs déjections. L'échelle d'accès était en mauvais état, et devenait dangereuse, notamment pour le prestataire qui intervient chaque année pour la maintenance de l'horloge et des cloches.

Le 1^{er} juillet, suite à une corvée de nettoyage du clocher de l'église, réalisée par l'équipe travaux du conseil, consistant principalement à enlever l'ensemble des déjections des

pigeons, l'entreprise Chevrolet Sylvain, spécialisée dans les travaux de charpente et couverture, est intervenue fin août pour consolider le plancher et remettre en état l'échelle d'accès en bois fortement abîmée. Début octobre, l'équipe travaux est intervenue une seconde fois, pour remplacer à l'identique l'ensemble du filet anti-pigeon existant en mauvais état, et remettre quelques pics sur les bordures du clocher.

Depuis juin 2022, une étude est en cours, avec accord des architectes des bâtiments de France, afin de faire repeindre la porte de l'église, avec en principe l'obtention d'une subvention sur la rénovation du patrimoine.

Pascal Rampon



SYDER

Le Syndicat Départemental d'Énergies du Rhône est depuis 70 ans l'organisme public chargé de l'organisation de la distribution d'électricité sur le territoire du Rhône.

Sur la commune, il gère le réseau électrique, l'éclairage public, et la borne de recharge de véhicules électriques (IRVE).

Concernant la borne IRVE, située face au restaurant « La Benoîte » le coût de la maintenance, et de l'électricité sont désormais entièrement à la charge du SYDER, et ne coûte donc rien à la commune. Les recettes sont bien entendu versées au syndicat, pour amortir les coûts de fonctionnement. Sur une période d'un mois, il y a eu environ 50 charges, et une consommation de 700 kWh en moyenne, ce qui est très bien pour ce type de borne

en milieu rural. Elle profite beaucoup aux citoyens du village, mais très peu pour les touristes.

Concernant l'éclairage public, nous avons lancé fin 2021, une étude pour le remplacement des luminaires de type sodium, par des luminaires à LED connectées, afin de diminuer la consommation énergétique, et de pouvoir mieux gérer l'éclairage, à l'aide d'une application permettant de commander individuellement chaque candélabre, de pouvoir diminuer le flux lumineux lors des périodes ou la circulation sur la voirie publique est moindre, et selon les lieux, la mise en place de détecteur de présence. Le budget nécessaire à la réalisation de ce projet était d'environ 82 000€. Lors d'un conseil municipal, nous avons décidé de reporter ce projet ultérieurement, le coût étant trop élevé, et sachant aussi que le centre du village risque d'être modifié dans les années à venir.

Pascal Rampon, Délégué SYDER



Un nouveau camion pour la commune

Notre tracteur, surdimensionné, n'était plus adapté aux besoins de nos services techniques.

Nous avons donc fait le choix d'acquiescer un nouveau camion, plus maniable et plus pratique, muni de deux bennes qui peuvent se déposer au sol. Notre tracteur a été repris par le vendeur ce qui nous a permis de faire baisser le coût, 50 000 € TTC, de ce nouveau matériel pour la commune.

Plus de tracteur signifie plus de possibilité d'assurer nous même le déneigement de nos routes communales, puisque la lame de chasse-neige a été cédée en même temps que le tracteur. Pour assurer ce service, nous ferons désormais appel à une entreprise extérieure.



Rosés Nuit d'été : un grand cru 2023

Plus de 400 visiteurs, deux concerts et un magnifique feu d'artifice... l'édition 2023 de l'événement Rosés Nuit d'été fut assurément une réussite. Et pourtant, la soirée avait bien mal débuté avec une invitée non désirée en la personne de la pluie. Mais vers 21h, le ciel s'est calmé et les amateurs de rosé, de jazz et de rock classique se sont tous retrouvés sur le chapitre pour partager un moment festif et dansant. Le feu d'artifice, tout en rose, fut un ravissement pour les petits et les grands et les vins de nos producteurs un régal pour les papilles. Cette formule, rosé, jazz, rock et illuminations sera reconduite cette année encore, avec l'espoir que la météo soit de notre côté dès le début !



Notre site clunisien inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco ?

La commune a fait le choix de s'impliquer dans la candidature portée par la Fédération Européenne des Sites Clunisiens. Notre cloître est un témoignage majeur du patrimoine clunisien du Moyen-Âge en Beaujolais et il était normal à nos yeux de soutenir et de participer à la candidature portée par la fédération.

Au total, ce sont plus d'une centaine de sites qui portent cette candidature, candidature que nous allons devoir faire vivre à travers différents événements, comme la fête médiévale qui se tiendra le 9 juin prochain. Cette démarche comporte plusieurs volets : une documentation précise sur notre site, son origine, sa fonction à l'époque, mais aussi son influence. Mais également un volet plus contemporain : de quelle façon le site s'inscrit dans la vie de notre village, de quelle façon son histoire est transmise aux jeunes générations.

Cette candidature à l'inscription au Patrimoine Mondial de l'Humanité prendra plusieurs années. Et nous espérons avoir un jour le plaisir de voir ce joyau du Beaujolais reconnu comme un élément de patrimoine d'importance, au même titre que d'autres sites français ou européens. Au Moyen-Âge, Cluny tissa son réseau et son influence bien au-delà des frontières de la France, et jeta les bases de l'Europe moderne que nous connaissons aujourd'hui.



Classe en 3

La classe en 3 a pu fêter sa décennie avec convivialité et succès grâce aux 39 conscrits présents pour l'évènement.

La vente de galettes des rois de la 3 se déroulera en janvier.

Le samedi 20 janvier se déroulera la retraite aux flambeaux où la classe en 3 se fera enterrer par la 4, accompagnée d'un moment festif à la salle des Fêtes du village.



INFOS

Emmanuelle Laffay
 classe3-salles.arbuissonnas@outlook.fr
 89 rue de la Orange Barjot 69430 Regnié-Durette

RDV

VENTE DE
 GALETTES DES ROIS
 Samedi 6 janvier
 Gare du Tacot

RETRAITE AUX FLAMBEAUX
 Samedi 20 janvier
 À partir de 19h



PHOTO PICHON

Classe en 5



La classe en 5 a organisé sa 3^e vente à emporter de choucroute le dimanche 19 mars dans la joie et la bonne humeur ! Nous tenions à remercier tous les fidèles participants à cette vente.

Les rassemblements vont s'intensifier petit à petit avec pour objectif nos conscrits...

Retour de la traditionnelle choucroute en soirée en mars et vogue du village fin juillet. Nous avons hâte de tous se retrouver et partager ces bons moments de convivialité dans notre village.

Pour toute personne désirant rejoindre la classe, n'hésitez pas à nous contacter.

La Classe en 5



CHOUCROUTE EN SOIRÉE
Samedi 9 mars

VOGUE DU VILLAGE
Les 27, 28 et 29 juillet

Classe en 8

Après quelques temps d'absence, la classe en 8 est revenue avec son célèbre Barbec'8 qui pour cette nouvelle édition a été quelque peu revisité avec une vente de bréchets de poulet avec patates ! Bien évidemment la traditionnelle petite averse de pluie s'est invitée comme tous les ans ! Mais rien n'arrête la Classe

en 8, et vous avez été nombreux à répondre présent et nous vous en remercions ! Nous vous donnons donc rendez-vous le premier week-end de juin !

Cette année 2023 était synonyme de demi-décade pour nous également. Nous sommes partis les 14 & 15 octobre en Alsace pour fêter cela comme il se doit, sous la pluie bien sûr !

Pour toute personne désirant rejoindre notre groupe, n'hésitez pas à prendre contact !

La Classe en 8

INFOS

06 50 47 11 67

la8sallesarbuissonnas@gmail.com
Mairie 69460 Salles-Arbuissonnas

RDV

BARBEC'8

1^{er} week-end de juin

Liste des responsables des classes de conscrits

• Classe en 1 : M. Jérôme Rognard
06 13 93 19 11
classeen1sallesarbuissonnas@gmail.com

• Classe en 2 : M. Jean-Baptiste Vinot
386 rue de la Croix-Rousse
69460 Salles-Arbuissonnas
06 19 31 58 41
classeen2sallesarbuissonnas@gmail.com

• Classe en 3 : Mme Emmanuelle Laflay
89 rue de la Grange Barjot 69430 Regnié-Durèze
06 81 26 09 32
classe3-salles.arbuissonnas@outlook.fr

• Classe en 4 : Mme Camille Voyant
40 Impasse des Jardins de Laurette
69460 Salles-Arbuissonnas
06 34 45 85 66
conscrits-salles-classe4@outlook.fr

• Classe en 5 : Mlle Christelle Longefay
237 route de Salles 69460 Blacé
06 82 92 95 24
classe5salles@free.fr
christella_longefay@yahoo.fr

• Classe en 6 : M. Bertrand Voyant
825 rue du 8 mai 1945
69460 Salles-Arbuissonnas
06 83 84 82 47
voyant.bertrand@gmail.com

• Classe en 7 : M. David Beroujon
88 route du Tang 69460 Salles-Arbuissonnas
06 86 76 04 96
domaine.beroujon@orange.fr

• Classe en 8 : Mme Claire Sandrin
38 rue de la Croix Rousse
69460 Salles-Arbuissonnas
06 50 47 11 67
habe1988@hotmail.fr

• Classe en 9 : M. Nicolas Thevenet
Le Fagolet 69460 Vaux-en-Bezujois
06 76 29 97 19
n.thevenet@cnr.tm.fr

• Classe en 0 : M. Franck Boucaud
71 impasse des Acacias
69460 Salles-Arbuissonnas
06 07 06 73 24
classe0.sallesarbuissonnas@gmail.com



Classe en 2

En ce début d'année, les chants de la classe en 2 ont une dernière fois résonné dans notre beau village. Un enterrement qui s'est achevé sur le thème du Tour 2 France dans des tenues légères de circonstance.

Cette année l'afterwork traditionnel de décembre a fait place à une vente à emporter de Rougail Saucisse qui a eu lieu au mois de septembre. La classe en 2 remercie tous ceux qui ont profité de cette vente et vous donne rendez-vous l'année prochaine après les vendanges pour une deuxième édition.

Le Bureau de la Classe en 2

INFOS

Jean-Baptiste Vinot, président
06 19 31 58 41
classeen2sallesarbulsonnas@gmail.com
Mairie de Salles-Arbulsonnas, Le Chapitre

RDV

2^e ÉDITION ROUGAIL SAUCISSE
Après les vendanges



Classe en 6

Le début octobre est souvent l'occasion d'une belle anniversaire. Celui-ci n'a pas dérogé et fut propice à la journée de la 6 et ses Jambons à la broche. Emmenée par une amicale rajeunie des 17 ans venue prêter main forte, la communauté villageoise de Salles-Arbulsonnas s'est unie au festin.

Cette année, la buvette et le restaurant étaient installés sur le jeu de boules, amicalement prêtés par l'association Sallésienne que nous remercions.

Appréciant toujours ce moment fort de cohésion d'équipe, les conscrits de la 6 ont pu aussi placer quelques billets mérités dans leur « Cochon » tirelire



Merci à notre Président de toujours faire le maximum pour que cette fête soit belle.

Merci aux Villageois toujours fidèles. Vive les classes en 6 !

Eric Denizot, secrétaire

Classe en 9

La classe en 9 s'est réunie le samedi 7 octobre pour le repas annuel qui s'est fini tard dans la nuit.

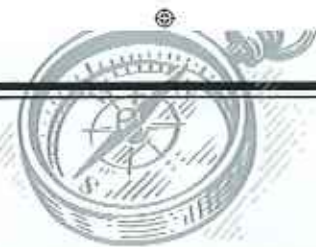
Nous sommes actuellement peu nombreux, toutes les nouvelles recrues sont les bienvenues.

INFOS

Nicolas Thevenet, président
06 76 29 97 19
Pierre Faurle, trésorier
06 65 72 40 83
Anaïs Crozel, secrétaire
06 84 69 04 19



Cap sur 2024



Salle des fêtes

Après les études en 2023, les plans pour 2024.

Comme il avait été annoncé en début 2023, plusieurs études ont été lancées afin d'évaluer les options concernant la réfection de notre salle des fêtes en l'intégrant dans une vision globale de rénovation et redéfinition des besoins de l'ensemble : salle des fêtes, ses abords, et le Centre Technique Municipal (CTM), réaménagement global du village. 2023 a été une année d'observation, d'études et de consultations de la population.

Pour nous accompagner :

• la rénovation de la salle des fêtes a été confiée au CAUE du Rhône (cabinet de Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) auquel nous adhérons en tant que commune.

• L'étude préalable pour la requalification du centre bourg a été confiée à TRACE afin de réaliser un diagnostic prospectif, l'identification des enjeux et des problématiques communales (diagnostic urbain, paysager, environnement, patrimonial, cadre de vie, foncier, règlements, déplacements, réseaux...) et ensuite faire des propositions de scénarios d'aménagement.

• L'étude pour Centre Technique Municipal est confiée à BSA et le maître d'œuvre Laurent Chapeaux.

Sont présentés ci-dessous un résumé de l'atelier d'échange avec la population ainsi que les éléments essentiels du rapport d'étude délégué par le CAUE. L'ensemble de ces documents complets est à consulter sur le site internet du village.



La première phase : Vous consulter

Le 26 octobre 2023 a eu lieu un atelier intitulé « La salle des fêtes idéale pour notre village ».

Étaient présentes à ce rendez-vous une vingtaine de personnes représentant notre commune dont des membres de l'équipe municipale, des habitants, présidents d'associations, viticulteurs, ancien maire et commerçants...

Les échanges étaient animés par :

• Annick Joubert, architecte-conseillère au CAUE Rhône Métropole
• Mathieu Flacher architecte-urbaniste au CAUE Rhône Métropole

Les objectifs de cet atelier :

- élaborer un état des lieux partagé et un diagnostic d'usages à l'échelle de la salle des fêtes
- partager collectivement les enjeux du projet de reconstruction de l'équipement
- proposer des idées de transformation / évolutions des espaces.

Un diagnostic concentré sur ces zones :

- Les abords de la salle des fêtes
- La salle des fêtes
- Le CTM à hangar de stockage.

Cet atelier a permis de collecter les points forts et points d'amélioration concernant la salle des fêtes et ses abords selon la perception des habitants.

Votre diagnostic partagé :

La salle des fêtes

LES FORCES :

- Un lieu très utilisé autant pour des événements privés, associatifs, que communaux
- La proximité du parking
- Le cachet et le cadre
- La séparation bar/bistro et bar/salle permettant d'apporter une réponse polyvalente aux besoins des événements
- L'existence d'un sanitaire public accessible depuis l'extérieur

LES FAIBLESSES :

- Une salle à la largeur contrainte (espace très étiré capacité comprise entre 150 et 200 personnes, peu ouverte sur l'extérieur)
- L'absence d'un espace extérieur dédié
- Un bâtiment techniquement obsolète (son, lumière, vidéo, internet, acoustique, équipement de la cuisine)
- Peu fonctionnel (cuisine, sanitaires, rangements)
- Energivore (non isolé, chauffage fioul, fuite, verrière plein sud)
- Absence d'un auvent pour des événements extérieurs
- L'étage, du fait du type de plafond et du manque d'ouvertures n'est pas utilisé
- Le stockage « mairie » est dispersé
- Les nuisances sonores, si les portes ne sont pas tenues fermées correctement

Les abords de la salle

LES FORCES :

- La présence et proximité du pré
- La liaison possible Chapitre-Jeux-Salle des fêtes
- La vue sur le Prieuré
- Un lieu de rassemblement, la polarité festive
- Le pré : une ouverture visuelle sur le paysage
- Un lieu qui croise les ados, les familles, les promeneurs
- Le pré du Breuil, poumon vert du village
- Le parking offre une capacité suffisante (100 places)
- Un grand espace pour courir et jouer au cœur du village
- Un espace très bien situé par rapport à l'école

LES FAIBLESSES :

- La liaison Chapitre-Jeux-Salle des fêtes obstruée par le Monument aux Morts
- Le manque d'ombrage
- Une absence de distinction : espace public / aire de jeux / espace extérieur de la salle des fêtes
- La présence de camping-cars qui privatisent l'espace
- La non-dissociation des accès au CTM
- Une aire de loisirs peu équipée en mobilier

Les suites de cet atelier :

Le CAUE va rédiger à un compte rendu de cet atelier et fera des propositions pour répondre aux besoins identifiés.

Le projet de reconstruction de la salle des fêtes à Sables vise à transformer ce lieu en un espace polyvalent et modulable, dépassant son utilisation actuelle pour les mariages et événements associatifs et créer un lieu polyvalent capable de remplir différentes missions et d'accueillir divers publics tout au long de l'année.

Les prochaines étapes :

Après validation par la commune, le CAUE formalisera le préprogramme architectural et paysager, établira un rétroplanning, et aidera à la rédaction du programme technique.

La commune, après validation des objectifs, informera les participants et confiera à l'Agence Technique Départementale la gestion complète de l'opération. Une consultation sera ensuite lancée pour attribuer le marché de maîtrise d'œuvre en architecture et paysage.



Environnement

Récupérer l'eau de pluie

Installation d'une citerne de récupération d'eau de pluie à la salle des Fêtes.

Suite aux épisodes de sécheresse successifs et aux arrêtés préfectoraux limitant ou interdisant l'arrosage pendant ces périodes, le conseil municipal a décidé d'installer une cuve de récupération d'eau de pluie.

Le site de la salle des Fêtes a été retenu du fait de la surface de toiture disponible et de la facilité d'installation des équipements.

Une cuve de 10 000 litres en PEHD (polyéthylène haute densité) a été enterrée ; elle est équipée d'une pompe. Le volume disponible permet l'arrosage des plantations du village pendant une période de six semaines lors de forte chaleur. L'eau peut être aussi utilisée à d'autres usages comme du nettoyage.



Citerne de récupération d'eau de pluie



L'après midi de l'environnement à l'école de Salles-Arbuissonnas

Pour cette première édition de l'après-midi de l'environnement à l'école, réalisée dans le cadre du mois du développement durable de l'Agglo, les thèmes abordés étaient : l'eau, la vie & mieux trier pour moins jeter.

L'objectif de cette initiative était d'informer les élèves sur les thèmes choisis, au travers de jeux, d'ateliers, d'activités

pratiques et les sensibiliser à la préservation de leur environnement au quotidien, en leur proposant des actions concrètes et simples.

Cette après-midi a été organisé par la commission Environnement communale en collaboration avec l'équipe pédagogique de l'école. Nous avons aussi bénéficié de l'expertise de Perrine Longefay, Ambassadrice du tri pour l'Agglo.

Tous les élèves allant de la grande section au CM2 ont pu activement participer, poser des questions, partager leurs connaissances... tout cela en s'amusant. Ils ont été ravis de repartir avec leur diplôme, un guide sur le tri, un pot et des graines à planter.

La commission Environnement a développé plusieurs animations sur l'eau et le tri : le cycle et la gestion de l'eau avec la mise en application effective dans notre commune.

Eric Denizot, Dominique Bouchard, Chloé Jomain, Frédéric Morand, Michael Fournier et Céline Zocchetti ont animé ces ateliers. A l'issue de l'après-midi, un stand était tenu par Perrine Longefay avec des informations sur le tri à l'attention des parents.

L'expérience ayant été appréciée de tous, elle sera reconduite l'année prochaine.

La commission Environnement



De nombreux projets pour nos rivières du Beaujolais



Le Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais a lancé en 2022 plusieurs programmes d'actions pour protéger et préserver nos rivières.

L'enjeu est de permettre à chacun d'entre nous d'avoir accès à une eau de qualité, en quantité suffisante et de vivre paisiblement au bord de nos rivières.

Améliorer la qualité de l'eau dans les rivières

Dans un contexte de changement climatique et de raréfaction de la ressource en eau, le territoire se mobilise pour préserver l'eau des rivières et des nappes souterraines : 23 collectivités (Communes, Communautés de communes ou d'Agglomération, Syndicats d'assainissement...) s'impliquent dans un Contrat de Bassin du Beaujolais avec l'Agence de l'eau rhône-méditerranée corse. Ce contrat représente un investissement de 45 millions d'euros.

Quelques exemples des 100 actions programmées pour les trois prochaines années :

- des travaux de modernisation des réseaux d'assainissement et des stations d'épuration pour réduire les pollutions urbaines,
- des travaux et actions de sensibilisation, de prévention pour protéger les captages d'eau potable,
- des travaux de renaturation des berges et de restauration de la continuité piscicole pour atteindre un bon état des rivières et des zones humides,
- une grande étude prospective consacrée à l'adéquation entre l'état de la ressource en eau dans le Beaujolais et les besoins du territoire.

Lutter contre les risques d'inondation

Le Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais agit pour réduire les inondations et leurs conséquences sur le territoire. Même si l'Ardèche, le Marverand ou le Morgon n'ont pas causé d'inondation majeure depuis quelques années, le risque est toujours présent et il est nécessaire de s'en prémunir.



Quelques exemples des 30 actions du PAPI (Programme d'Action de Prévention des Inondations) du Beaujolais :

- aménager des zones de rétention au bord du Merloux et de la Galoche, les 2 affluents du Morgon afin de protéger Gleizé et Villefranche-sur-Saône de ses crues. Ces travaux, d'un montant d'environ 6 millions d'euros, devraient débuter en 2025.

- proposer aux propriétaires de bâtiments situés en zone inondable de réduire leur vulnérabilité grâce à des « diagnostics inondation », gratuits, personnalisés et confidentiels.

- communiquer, informer et sensibiliser les habitants et les riverains des cours d'eau.

Partageons les bonnes pratiques pour faire vivre les rivières du Beaujolais

Chacun d'entre vous peut aussi agir à son échelle pour préserver la ressource en eau et se protéger des inondations !

Comment ?

- Économisez l'eau, si vous avez un jardin, installez un récupérateur d'eau de pluie.

- Favorisez l'infiltration de l'eau de pluie : cela limitera la ruissellement et alimentera davantage les nappes phréatiques.

- Jardinez au naturel, sans traitement chimique pour éviter toute contamination des eaux par ruissellement et infiltration.

- Participez au ramassage de déchets pour limiter la pollution des rivières.

- Si vous habitez en zone inondable, vous pouvez demander au SMRB un diagnostic gratuit de votre habitation pour mieux la protéger.



Droits et Devoirs du propriétaire riverain d'un cours d'eau

Les rivières du Beaujolais ne sont pas domaniales, le lit des cours d'eau appartient donc aux propriétaires riverains. Ces propriétaires ont des droits mais aussi des devoirs vis-à-vis des berges et de la rivière.

Entretien du cours d'eau, de la berge et de la ripisylve (végétation)

Le fond du lit appartient au propriétaire de la berge concernée, jusqu'au milieu du cours d'eau. Le curage est strictement réglementé et doit faire l'objet d'une demande auprès de la police de l'eau (DDT du Rhône).

Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau et de ses abords. Il doit notamment entretenir la végétation (en évitant une coupe à blanc), retirer les débris et embâcles entravant la libre circulation des eaux.

Pour des raisons d'intérêt général, le Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais peut intervenir en propriété privée pour réaliser des travaux d'entretien sur les cours d'eau. Le riverain est alors tenu de laisser passer sur les bords de son terrain les agents en charge de cet entretien. Pour autant les propriétaires ne sont pas déchargés de leurs responsabilités et obligations !



IMPORTANT : les travaux engagés en rivière peuvent être soumis, selon leur nature (ce n'est pas le cas de l'entretien de la végétation), à une procédure de déclaration ou d'autorisation auprès des services de l'État compétents en matière de police de l'eau. Pour éviter des sanctions, il convient donc au préalable de toute action, de se renseigner auprès de la DDT du Rhône, service Eau et Nature.

Respect du débit réservé

L'exercice du droit d'usage de l'eau - arrosage du jardin, abreuvement des animaux - ne doit pas aller à l'encontre du fonctionnement naturel des cours d'eau. Le débit réservé (débit minimal garantissant en permanence la vie, la circulation et la reproduction des espèces) doit être respecté.

Attention ! Des arrêtés de restriction de l'usage de l'eau (arrêtés sécheresse) sont très régulièrement prescrits sur notre territoire, surtout en période estivale. Ils imposent souvent l'arrêt des prélèvements dans la rivière.

Gestion des déchets verts du jardin
Il est interdit de stocker ces déchets en bordure du cours d'eau. Emportés lors de crues, les déchets verts peuvent rapidement former des mini barrages et créer des inondations. Ils altèrent également la qualité des eaux des rivières. Il est également interdit de déverser des produits susceptibles de détruire la vie aquatique et d'introduire des espèces indésirables.

Et les zones humides ?

Les zones humides sont des milieux aquatiques fragiles (prairies, serres, étangs...) qui rendent de nombreux services à la collectivité. Elles régulent les apports d'eau, épurent sa qualité et favorisent la biodiversité.

Il est important de les préserver et de les restaurer. Le Code de l'Environnement impose une réglementation stricte pour tous travaux qui pourraient les impacter. Par exemple les drainages, remblais, piélinements.

Renseignez-vous auprès de la police de l'eau (DDT du Rhône, service Eau et Nature).

Vous avez des questions ? Contactez le Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais.



INFOS

Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais
04 74 06 41 31 • contact@smrb-beaujolais.fr
www.rivieresdubeaujolais.fr

Vie Associative



ACASA

Après 3 années sans jouer, le public commençait à nous manquer.

Nous avons enfin pu le revoir en 2023, l'année de notre retour sur scène pour notre plus grande joie et, nous espérons, pour la vôtre aussi.

En avril nous avons pu retrouver nos marques dans les coulisses, le trac avant de rentrer sur scène et le plaisir de jouer la pièce « Bonne planque à la campagne ». Nous nous sommes retrouvés également en juillet lors de notre traditionnel barbecue du théâtre.

Et en cette fin d'année, l'ACASA souhaite rendre hommage à Jean-Louis Durand qui, pendant tant d'années, a joué un rôle essentiel dans notre troupe, celui de décorateur et surtout d'ami qui restera sur la scène de notre cœur.



Barbecue

Sunny Nights



L'association organise des événements culturels et musicaux. Elle souhaite faciliter l'accès à toute œuvre culturelle et artistique et encourager toute participation à la culture, par l'organisation de concerts de divers genres musicaux. Elle anime des ateliers de création musicale et artistique, afin de révéler et de développer la créativité de chacun, dans un esprit d'échange et de détente.

2023 aura commencé par deux soirées concerts en fin d'hiver et une en automne... Sous le signe des jeunes talents du monde musical.

Le 17 et 18 février, l'Agglo Villefranche Beaujolais Saône a choisi le Caveau du Crêt du Ris pour sa 1^{re} édition des « Tremplins l'ampli » pendant laquelle six groupes de jeunes talents, dans les musiques actuelles du territoire, ont joué et chanté sur la scène du Caveau.

Les bénévoles des Sunny Nights ont participé à la réussite de ces deux soirées, avec la petite restauration et l'espace bar. Une très bonne ambiance qui nous a rappelé celle des anciens concerts que nous avons organisés il y a une dizaine d'années...

Bravo, aux lauréats EZZA (Or) et le groupe HOSTEROD (Argent) qui remportent : Lauréat Or : Enregistrement d'un EP / album & distribution nationale.

Lauréats Or et Argent : Formation sur les stratégies de développement, résidence, coaching et diffusion.

Note : L'ampli est un dispositif complet d'accompagnement proposé par la Communauté d'agglomération qui souhaite se positionner aux côtés des « jeunes talents musiques actuelles » du territoire.

A la suite de ces concerts nous avons été contactés par le Théâtre de Villefranche pour un « Afterwork » de la 19^e édition du Festival des Nouvelles Voix en Beaujolais, le lundi 16 octobre ; il s'agissait d'un partenariat entre le Théâtre de Villefranche, le Caveau du Crêt du Ris, et la Mairie de Salles-Arbussonnas.

Le groupe LWADA s'est produit sur scène pendant 1h30 environ, puis Anaïs et Gérard Crozet du Domaine de Croifolle ont présenté leurs vins pour terminer cet afterwork musical et convivial.

Avec la participation bienveillante et chaleureuse des bénévoles de Sunny Nights, pour la petite restauration.

Note : Les afterworks (en français, « après le travail ») sont organisés autour de concerts intimistes dans des lieux valorisant le patrimoine de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône avec dégustation des vins du territoire.

Nous sommes maintenant prêts pour de futures Soirées Sunny Nights en 2024, avec quelques concerts dans ce Caveau qui sait recevoir les jeunes talents et qui aime aussi les vieux routiers de la poprock culture...

« Des mots d'où ? »

« J'ai demandé à la lune
Et le soleil ne le sait pas
Je lui ai montré mes brûlures
Et la lune s'est moquée de moi
Et comme le ciel n'avait pas fière allure
Et que je ne guérissais pas
Je me suis dit quelle infortune
Et la lune s'est moquée de moi. »

J'ai demandé à la lune, chanté par Indochine

Auteur, Mickaël Furnon (paroles et musique) un autre « ancien » jeune talent de Rhône-Alpes !

Auteur-compositeur-interprète et guitariste français né le 31 juillet 1970 à Saint-Étienne. Leader du groupe Mickey 3D, il est également connu sous le surnom Mickey, qui a donné son nom au groupe.

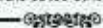
Ce fan des Cure se lance dans la musique en 1988 dans la formation 3dK, avec laquelle il va chanter pendant dix ans dans tous les bars des régions stéphanoise et lyonnaise.

(Source Wikipédia)



INFOS

Gérard Texier
gtexier@wanadoo.fr • 06 75 87 60 09
4 rue du Marché 69460 Salles-Arbussonnas



Tremplins l'ampli



EZZA



Nouvelles Voix en Beaujolais - LWADA

Société de chasse

Nous sommes 21 chasseurs dont un nouvel actionnaire, pour une superficie de 380 ha.



Il règne au sein de notre société de chasse une bonne ambiance.

Notre tableau de chasse est chevreuil et un sanglier par Florian Mutin ; pour le petit gibier, les résultats sont moyens.

Nous avons été sollicités pour intervenir dans la chasse aux fouines dans les combles d'une maison, et des ragondins aux abords d'étangs de la commune.

Pour les festivités : une vente de boudin, aura lieu en février. Le repas pour les propriétaires terriens, sociétaires et invités, se tiendra en mars et sera cuisiné par le restaurant « ROD et SEVE » de Propriétés.

L'organisation de nos battues est chaque fois communiquée par l'intermédiaire de la commune sur PanneauPochet, et des panneaux sont placés aux endroits de la battue par les chasseurs.

Nous profitons de ce bulletin municipal pour vous faire part de notre mécontentement. En effet, nous trouvons depuis quelques temps, des bouteilles plastiques, papiers dans les différentes vignes que nous traversons. Il serait opportun que les propriétaires des terrains ainsi que les personnes qui travaillent la vigne, ramassent leurs débris. Merci aux habitants et promeneurs.

Bernard Desprat, Président

RDV

VENTE DE BOUDIN
Dimanche 25 Février

REPAS DES PROPRIÉTAIRES
TERRIENS
Samedi 23 mars

Club « Joie de vivre au bon accueil »

Cette année 2023 le club a eu plusieurs manifestations :

- resto à la Matelote à Belleville-sur-Saône,
- nos consociées : Mme Spengler Josette 80 ans et Mme Goeury Annette 70 ans,

- Assemblée Générale Générations mouvements au château des loges Le Perréon,
- dictée organisée par GM à Bessenay : ont participé Mme Marion Martina, Mme Lachize Nicole, Mme Lagoutte Jacqueline. Toutes les trois ont eu leur diplôme,
- retrouvailles à Cutilize au restaurant La Voisinée,

- fête de veau au resto chez Sandrine Carvat.

Nous serons heureux de vous compléter parmi nous :

- le 1^{er} et 3^e jeudi à la salle des Fêtes de Salles,
- le 2^e et 4^e jeudi à la salle des mariages à la mairie de Blacé.

INFOS

Jacqueline Lagoutte

06 30 79 72 13

123 rue Adolphe Valette 69460 Blacé

03 77 77 77 77



Liste des associations communales

Les associations de la commune

• A.C.A.S.A. Ass. culturelle et d'animation

Mme Perrine Corban
06 73 73 37 77
pepetteco@yahoo.com
433 boulevard Général Leclerc
69400 Villefranche-sur-Saône

• Anciens Combattants

M. Claude Richard
04 74 67 57 57
34 rue de l'Église
69460 Salles-Arbuissonnas
en Beaujolais

• Cantine Scolaire

Mme Perrine Breton
06 09 79 76 86
cantine.ecoledesalles@gmail.com
237 impasse du Vernay
69460 Blacé

• Club « Joie De Vivre Au Bon Accueil »

Mme Jacqueline Lagoutte
06 30 79 72 13
belez69@hotmail.fr
123 rue Adolphe Valette
69460 Blacé

• Fanfare « La Sallesienne »

M. David Monfray
06 32 72 30 56
lasallesienne@gmail.com
Chemin du Charodet
69460 Vaux-en-Beaujolais

• Karaté-Club de Salles-Arbuissonnas en Beaujolais

M. Jérôme Rognard
06 13 93 19 11
jerome.rognard@orange.fr

• La Boule Joyeuse

M. Marc Faurie
06 50 70 70 06
marc.faurie@numericable.com
146 rue des Vignes
69460 Saint-Etienne-la-Varenne

• La Solexine Beaujolaise

M. Daniel Girard
danielgirard1959@neuf.fr
Le Fond de Blacé 69460 Blacé

• Le Pré-Inventaire

M. Gérard Crozet
04 74 67 58 30
gercrozet@wanadoo.fr
180 route de la Péreuse
69460 Salles-Arbuissonnas
en Beaujolais

• Les Amis de Salles

M. Marc Deshieux
06 09 75 00 88
marc.deshieux@gmail.com
75 rue du Javelot 75013 Paris
et 3 rue du Marché
69460 Salles-Arbuissonnas
en Beaujolais

• Les Fenêtres du Chapitre de Salles

M. Christian Dubourg
04 74 60 56 32
contact@ncdubourg.com
1221 route de St Cyr
69460 Salles-Arbuissonnas
en Beaujolais

• Les Illuminés de Salles-Arbuissonnas

M. Pierre Philibert
04 74 60 52 00
philbertpierre@wanadoo.fr
17 Impasse des Acacias
69460 Salles-Arbuissonnas
en Beaujolais

• Société de Chasse

M. Bernard Desprat
04 74 67 52 63
guillaume.peroud@orange.fr
804 route du Viaduc
69460 Salles-Arbuissonnas
en Beaujolais

• Sou des Ecoles

Mme Virgiliana Perrin
lesou.ecoledesalles@gmail.com
79 rue de la Voûte
69460 Salles-Arbuissonnas
en Beaujolais

• Sunny Nights

M. Gérard Texier
06 76 88 03 45
gtexier@wanadoo.fr
4 rue du Marché
69460 Salles-Arbuissonnas
en Beaujolais

• Syndicat Agricole

M. Michel Dargaud
04 74 60 51 57
micheldargaud@hotmail.com
254 route de Bussy
69460 Salles-Arbuissonnas
en Beaujolais

Les associations intercommunales

• Amicale

des Sapeurs-Pompiers
M. Yvonick Guichard
06 61 18 42 55
guichard.yvonick@laposte.fr
http://sp.blacé.france.com
Amicale des Sapeurs Pompiers
du Centre de Secours
des 3 Vallées
215 route d'Amas 69460 Blacé

• Univers des Jeunes

Maison des Associations
M. Alain Desvermois
universdesjeunes69@orange.fr
Rue Adolphe Valette 69460 Blacé

• Association des Familles Blacé, Saint Julien / Salles-Arbuissonnas

Mme Céline Plataret
06 22 25 26 24
accueil@loisirs@famillesennouvement.fr
132 rue Adolphe Valette
69460 Blacé

• Ecole de Musique ADEPA

Madame Joëlle Burny
06 32 34 15 32
adepa.mus@gmail.com
987 route du Clos de Milly
69460 Saint-Etienne-les-Oullières



Fanfare la Sallésienne



La Fanfare « La Sallésienne », a été fondée en 1865 et compte à ce jour une vingtaine de musiciens. Elle est présidée par David Monfray, est dirigée par notre jeune chef Salomé Di-Filippo, qui est secondée par notre sous-chef, Daniel Philippe. Notre activité se concentre sur les commémorations nationales, dans les villages de Saint-Etienne-des-Oullières, Blacé et Salles-Arbuissonnas, les fêtes de villages (comme les conscrits) et autres manifestations dans le Rhône et dans d'autres départements (Ain et Saône-et-Loire).

Au mois de juin, nous donnons des concerts d'été dans nos 3 communes, à Blacé, à Saint-Etienne-des-Oullières et à Salles-Arbuissonnas. Chaque année, notre société fête Sainte-Cécile, le 3^e dimanche de décembre. Matinée musicale gratuite et ouverte à tous.

Lors de notre dernier concert de la saison précédente à Salles-Arbuissonnas, nous avons invité les personnes qui le souhaitent à venir nous rejoindre pour jouer un morceau. Quelques personnes ont répondu à l'appel et ce fut un bon moment de partage. Initiative qui sera certainement renouvelée les années futures.

Notre répertoire musical est assez varié, car nous interprétons, aussi bien des marches (avec ou sans clairons) que de la variété, des musiques actuelles et des musiques de fête. Nous invitons toutes les personnes qui aiment la musique et savent jouer d'un instrument (tout niveau) à venir nous rejoindre. Tous les instruments sont les bienvenus. C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous rencontrer lors des répétitions tous les vendredis à partir de 20h30 au 1^{er} étage de la salle du Breuil (salle des fêtes de Salles-Arbuissonnas) ou bien, prendre contact par mail.

Vous pouvez également nous retrouver sur notre page Facebook et sur notre site internet.

Musicalement Vôtre, Le Bureau.



INFOS

06 32 72 30 56

lasallesienne@gmail.com

lasallesienne.wixsite.com/lasallesienne

1^{er} étage de la salle du Breuil

69480 Salles Arbuissonnas



Concert à Blacé



Concert Salles-Arbuissonnas



Conscrits de Villefranche avec monsieur Barbet, le centenaire

Les Fenêtres du Chapitre

L'association « Les Fenêtres du Chapitre de Salles » organise la seconde édition du « FestiFil en Beaujolais » en octobre à la salle du Breuil de notre commune. Au programme : « Couture et Artisanat d'Art ». Vous pourrez rencontrer des créateurs

passionnés, des arts du fil et du textile : couture, patchwork, broderie, boudis, crochet, tissus et boutiques spécialisées. Vous aurez également l'occasion de découvrir des Artisans d'art d'exception dont les créations sont en lien avec la couture et la mode.

Pour les sportifs, un programme « Nature et découverte » au travers d'une randonnée au cœur des vignes aux couleurs automnales et chatoyantes ! Une seconde rando « découverte des

champignons » sera également proposée selon les conditions climatiques.

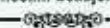
Côté « Culture », vous pourrez découvrir ou faire découvrir à vos amis le musée du Prieuré de Salles-Arbuissonnas (entrée gratuite et jeu de découverte). Le restaurant La Benoîte, partenaire du FestiFil vous fera découvrir (sur réservation) son déjeuner spécialement préparé pour l'occasion.

Christian Dubourg, Président



INFOS

www.festiFil-beaujolais.org



RDV

2^e ÉDITION
FESTIFIL EN BEAUJOLAIS -
Dimanche 6 octobre

Amis de Salles en Beaujolais

L'association a pour but :

- la conservation, la protection, la mise en valeur et la promotion de l'Église, du Cloître et du Chapitre, ainsi qu'en général des monuments composant le Prieuré et le Chapitre « Saint Martin de Salles », de la commune de Salles-Arbussonnas en Beaujolais,
- la défense de cet ensemble architectural et de son environnement tant paysager que bâti,
- la préservation des champs de vision depuis les voies d'accès au site et les itinéraires pédestres,
- la préservation du champ de vision depuis la cour d'honneur du chapitre,
- la préservation des espaces naturels environnants constitués de prairies ou terres cultivées,
- l'acquisition et l'entretien de documents, objets et biens de toute nature se rapportant à l'histoire du site et du village de Salles-Arbussonnas en Beaujolais,
- et l'organisation d'activités culturelles présentant et animant ce site.

L'assemblée des Amis de Salles s'est tenue le samedi 26 août à 16h30 dans la salle des mariages de la mairie.

L'association compte 50 membres.

L'année 2023 a été marquée par l'édition du livre « Chanoinesse à Salles » rédigé par Jean Jacques Puigny, Janine Meaudre, Simone Vogelgesang et Louis Peyron pour les photographies. Il est financé par l'association et imprimé par les éditions du Poulan.

Le livre se lit comme un roman et tient le lecteur en haleine à chaque page. Il fait revivre l'histoire des chanoines à Salles en parallèle avec l'histoire de France au Moyen-Âge, pendant la Renaissance et jusqu'à la Révolution.

La France était alors organisée autour de la monarchie et du clergé. A l'origine dans ce petit village de Salles rattaché aux sires de Beaujeu, un terrain est concédé par ces derniers aux moines de Chany pour l'édification d'un prieuré bénédictin qui sera alors que la guerre de 100 ans fait rage finalement occupé par des moines.

C'est ainsi que débute l'histoire un peu tumultueuse des chanoines initialement logés dans le couvent de Grelonge puis dans le prieuré de Salles et enfin après s'être émancipées, elles édifient le chapitre noble de chanoines à Salles.

Le livre est disponible à la mairie de Salles ou à l'agence postale au prix de 23€.

INFOS

Marc Desthieux • 06 09 75 00 88
marc.desthieux@gmail.com
Mairie 69460 Salles-Arbussonnas



La Boule Joyeuse

Les années se suivent et se ressemblent ; notre association est toujours aussi joyeuse mais les performances ne sont pas toujours au rendez-vous.

On peut noter quand même cette année la qualification de Joce au point femme, la victoire de Marc au « But d'honneur » ; et surtout féliciter les finalistes du challenge vétérans Paul Longhi : Suzanne, Jean Pierre et Marc.

Toutes nos manifestations, vente escargots et les deux concours, se sont bien déroulés avec un bilan plus que positif. Tous ces rendez-vous sont reconduits pour l'année 2024.

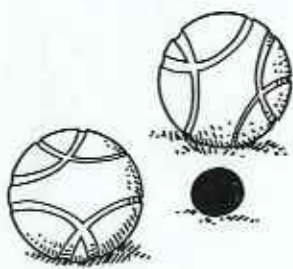
Pour le 14 juillet, nous avons déjeuné au restaurant La Benoîte ; très bon repas et très bonne ambiance. Une partie de boules l'après-midi et un casse-croûte le soir.

Pour cette année 2024, La Boule Joyeuse compte 20 licenciés dont 5 M3, 2 F4 et 13 M4 et des membres honoraires.

Les journées initiation et découverte de la boule lyonnaise à La Boulephile de Belleville-en-Beaujolais ont été un franc succès ; dommage aucun jeune de Salles-Arbussonnas n'a été intéressé.

Ouverture du centre de formation bouliste (CFB) le 1^{er} septembre 2023 à Belleville en Beaujolais. Il accueille, aujourd'hui 14 jeunes de U9 à U18 licenciés dans les diverses AS de notre secteur. Les entraînements se déroulent le vendredi soir de 18h45 à 20h15 à la Boulephile Belleville-en-Beaujolais.

Le centre de formation reste ouvert aux jeunes qui souhaitent découvrir le sport boule.



Familles en Mouvement

L'association a pour but d'agir pour l'intérêt des familles.

L'accueil des enfants de 3 à 12 ans se fait sur les temps périscolaires et extrascolaires.

Le centre de loisirs accueille des enfants de 3 à 12 ans et propose des camps d'été jusqu'à 17 ans. Notre accueil périscolaire est ouvert les mercredis et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h, l'accueil des enfants se fait entre 7h30 et 9h puis le départ se fait à partir de 16h30 jusqu'à 18h maximum.

Les enfants sont accueillis au sein de la maison associative et la salle multi-activités de l'école maternelle de Blacé.

Suite à la démission de l'équipe de l'Asso des Familles, celle-ci a été mise en sommeil et c'est la Fédération Familles en Mouvement qui s'est investie et qui en a repris la gestion afin de pouvoir continuer ce lien avec les familles en répondant à un réel besoin de services en milieu rural. Le recrutement a été long et acharné, mais mission accomplie, il a donc réouvert ses portes en novembre 2022.

Actuellement nous accueillons 16 enfants entre 3 et 5 ans et 24 enfants entre 6 et 12 ans chaque mercredi et à chaque période de vacances scolaires.

Nous sommes ouverts lors des vacances d'hiver, de printemps et d'automne les 2 semaines à chaque fois.

L'été nous sommes ouvert en juillet et la dernière semaine d'août.

Nous sommes fermés lors des vacances de fin d'année.

Les inscriptions se font à l'année pour les mercredis et à chaque période de vacances scolaires.

En été 2023 nous avons proposé un séjour à l'île Chambod pour les jeunes de 8 à 17 ans, nous avons fait des activités aquatiques et sportives et les jeunes ont appris à vivre ensemble pendant une semaine !

Les enfants accueillis au centre de loisirs pendant les vacances ont bénéficié des sorties organisées : une sortie neige au Plans d'Hotonnes, une sortie à Touroparc, une sortie au Lac de Comoranche, une sortie au bowling et au cinéma et aussi des interventions de professionnels sur site avec le Planétarium mobile, des cours de théâtre, des cours de cirque, des cours de yoga et un magicien.

Nous avons aussi proposé aux enfants des journées inter-centre de loisirs avec le centre de loisirs de Saint-Georges-de-Reneins, nous avons fait une journée fête foraine avec des structures gonflables.

Au cours de l'année, nous avons développé un partenariat intergénérationnel avec la Maison de Blandine et l'EHPAD Courajod en proposant plusieurs activités comme des activités créatives, des activités culinaires, une chasse aux œufs, un Koh-Lanta et nous avons réalisé un arbre des saisons à l'EHPAD où les enfants pourront venir faire évoluer cet arbre au fil des saisons.

Le programme d'activités et de sorties pour l'année 2024 est communiqué à chaque période de vacances scolaires. Un camp d'été sera organisé en juillet 2024.

Pour toutes demande de renseignements contactez-nous par téléphone ou par mail.



Yoga



Koh-Lanta à la MDB



Sortie à Touroparc



INFOS

06 42 14 14 71

accueil@deloisirs@famillesenmouvement.fr
132 rue Adolphe Valette 69460 Blacé

RDV CAMP D'ÉTÉ Juillet

ADEPA

L'ADEPA (Association pour le Développement de l'Enseignement et la Pratique Artistique) a été créée en 2017 et met en réseau 3 harmonies/fanfars, l'Echo de la Vallée du Morgon, l'Echo de la Vigne et La Saltésienne afin de promouvoir l'enseignement et la pratique musicale sur le territoire de l'Agglo.

Elle a ouvert en septembre 2018 une nouvelle école de musique, subventionnée par la communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône et le département du Rhône. Cette école a vocation à rayonner sur l'ensemble du territoire de la communauté d'agglomération (18 communes) et au-delà. Elle travaille en partenariat avec le Conservatoire de Villefranche. Les cours sont donnés sur les communes de Saint-Etienne-des-Oullières, La Perréon et Cogny.

Avec près de 70 élèves répartis entre les différentes classes d'instruments, de formation musicale et de pratiques

collectives, l'École de Musique de l'ADEPA propose une formation suivie et de qualité.

A partir de 4 ans, les enfants intègrent un « éveil musical » au contenu spécialement adapté à cette tranche d'âge. Ils découvrent les différentes familles d'instrument et peuvent, à partir de 6 ans, en choisir un et suivre parallèlement des cours de formation musicale et d'instrument. Les ados peuvent, quant à eux, rejoindre un orchestre jeune. Les adultes, sont aussi les bienvenus dans l'ensemble des activités de l'école. Cette année l'école ouvre une nouvelle classe « découverte » qui permet aux élèves d'essayer plusieurs instruments toute l'année pour pouvoir choisir celui qui leur correspond au mieux.

L'ADEPA propose l'enseignement des bois, des cuivres, des percussions, des claviers, et des cordes.

L'année 2022-2023 l'école a eu un projet sur les danses traditionnelles françaises avec une initiation et un concert le samedi 10 juin au Clos de Milly. Nous vous remercions d'être venu nombreux.



3 auditions sont au programme cette année en décembre, en mars et en juin.

INFOS

adepa.mus@gmail.com
adepa-mus.odoo.com

Pour toute question vous pouvez nous écrire par mail. Vous pouvez aussi désormais nous retrouver sur notre page Facebook et notre site internet.

Sapeurs-pompiers

Le casernement de Blacé couvre en premier appel les secteurs de Blacé, Salles-Arbuissonnas, Saint-Julien, Montmelas, la partie « bourg » d'Amas, Denicé et Rivolet.

L'activité opérationnelle sur 2022 a connu une très forte augmentation, pour s'établir à 707 sorties d'engins. Les motifs des sorties sont principalement le secours à personnes, les accidents de la route, les feux et les interventions diverses.

En complément des interventions, cette année a été marquée par la participation des équipes aux services de sécurité des matchs de la coupe du monde de Rugby.

Le casernement est composé de 44 Sapeurs-Pompier Volontaires (SPV) :

- 1 Officier.
- 16 Sous-officiers.
- 17 Caporaux.
- 7 Hommes du rang.
- 3 Infirmiers.

L'effectif reste stable, de nouveaux recrutements venant compenser les départs en retraite ou déménagements.

Si vous êtes intéressés pour devenir sapeur-pompier volontaire, nous sommes disponibles chaque vendredi soir à 19h30 à la caserna de Blacé pour répondre à vos questions.

Le Chef de Centre



Le mot de l'amicale

Nous remercions, comme chaque années, l'ensemble des habitants de Blacé, Salles-Arbuissonnas, Saint-Julien, Montmelas et nouveauté cette année la commune de Rivolet pour l'accueil et la générosité dont vous faites part lors de notre traditionnelle tournée de calendriers mais aussi lors de nos différentes manifestations.

Je tenais à rappeler que l'ensemble de vos dons nous permettent de financer différentes activités tout le long de l'année pour nous mais aussi nos enfants et conjoints. Ces moments de convivialité sont importants pour permettre de générer une bonne cohésion de groupe et permettre l'intégration des nouvelles recrues.

Nous vous donnons donc rendez-vous en 2024 lors de nos nombreux défilés mais aussi pour notre matinée Boudin, boulette ainsi que notre concours de pétanque.

Le Président





Les brèves du territoire

Actualités, services et événements de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône

Plan vélo La communauté d'agglomération double ses aides à l'achat d'un vélo

Le Plan vélo lancé en 2022 vient de franchir une nouvelle étape. En un peu plus d'un an, près de 460 habitants ont bénéficié de l'aide de la Communauté d'agglomération pour s'équiper d'un vélo classique ou d'un vélo à assistance électrique, soit près de 90 000€ d'aides octroyées et un effet levier pour les vélocistes locaux. Forte de ce succès, la Communauté d'agglomération a décidé de doubler ses aides. Le dispositif est maintenant accessible pour 2 personnes par foyer contre une précédemment. Il vous est désormais possible de bénéficier d'une aide de 200€ pour un vélo traditionnel, d'une aide de 200€ pour un kit d'électrification à installer sur un vélo traditionnel, et d'une aide de 500€ pour un vélo à assistance électrique. Depuis sa mise en place, 9 habitants de Salles-Arbuissonnas en ont bénéficié. Les vélos doivent être achetés auprès d'un vendeur professionnel implanté sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône.

Rénovation énergétique de l'habitat Un accompagnement pour réduire vos coûts énergétiques



La Communauté d'agglomération accompagne tous les ménages dans leurs travaux de rénovation énergétique. Objectif : vous aider à réduire les consommations dans les logements les plus énergivores. En partenariat avec la Communauté d'agglomération, l'Agence Locale de la Transition Énergétique du Rhône (ALTE 69) et SOLIHA renseignent et accompagnent gratuitement les particuliers sur toutes les

questions liées à l'énergie, quelles que soient leurs conditions de revenus : rénovation énergétique performante, énergies renouvelables, économies d'énergies, etc. 3 ménages de Salles-Arbuissonnas ont déjà bénéficié de l'aide de la Communauté d'agglomération. Un nouvel outil vous est proposé : le cadastre solaire. Grâce à ce dispositif, vous pouvez simuler la capacité de votre habitation à produire de l'énergie solaire. Il permet également la réalisation d'une simulation économique pour évaluer la dimensionnement et la rentabilité d'une installation photovoltaïque.

Un projet, une question ?
Flashez le QR Code !



Cadastre solaire Estimez le potentiel solaire de votre habitation !



Depuis cette année, un nouvel outil est proposé par la Communauté d'agglomération pour encourager le recours aux énergies renouvelables : le cadastre solaire. Grâce à ce dispositif, vous pouvez simuler la capacité de votre habitation à produire de l'énergie solaire qui pourra être transformée en électricité ou en chaleur. Ce nouvel outil, disponible sur l'ensemble du territoire, a pour but d'encourager le recours aux énergies renouvelables dont l'objectif dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est d'aller jusqu'à 23% d'énergies renouvelables à l'horizon 2030. Le cadastre solaire permet également la réalisation d'une simulation économique pour évaluer le dimensionnement et la rentabilité d'une installation photovoltaïque. Pour cela, rien de plus simple : rendez-vous sur www.villefranche-beaujolais.cadastre-solaire.fr et saisissez votre adresse pour consulter le potentiel solaire de votre habitation !

Accédez directement au cadastre solaire depuis votre smartphone !



« L'ampli et les Jeunes talents » Cap sur la seconde édition

Après le succès de la première édition qui a sacré le rappeur « Ezza » lauréat Or, la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône a lancé la deuxième édition de son dispositif musiques actuelles « l'ampli » 2024 avec la phase de dépôt de candidatures qui s'est terminée le 10 décembre. Place désormais à la phase de sélections par le jury et les internautes de 6 artistes ou groupes qui se produiront lors de 2 concerts tremplin les 1^{er} et 2 mars 2024 à la Grange des Maures à Denicé. À l'issue de ces 2 soirées, le jury choisira les 2 lauréats : Or & Argent.

Ce dispositif qui s'adresse aux jeunes musiciens amateurs de 15 à 25 ans, dont au moins un membre du groupe réside sur la Communauté d'agglomération a pour ambition de révéler les nouveaux talents du territoire et propose à ses lauréats un accompagnement complet : résidence, accompagnement artistique, formation coaching, enregistrement d'un EP (album de 4 à 6 morceaux). Il s'articule avec le Conservatoire et le Festival « Nouvelles Voix » où l'un des deux groupes lauréats pourra se produire.



Petite enfance Les relais petite enfance itinérant vous sont ouverts

Salles-Arbuissonnas fait partie des 6 communes couvertes par le premier Relais Petite Enfance Itinérant géré par la Communauté d'agglomération. Celui-ci se déplace de commune en commune par demi-journées de 8h30 à 11h30. Ce relais offre des temps collectifs à destination des enfants avec des jeux libres ou des animations, leur permettant les découvertes, l'acquisition de l'autonomie et la socialisation en groupe. C'est également un lieu ressource pour les assistantes maternelles qui leur permet de



sortir de leur isolement grâce à des temps d'échanges, d'information et de formation. Ce relais accompagne les parents dans la recherche d'un mode de garde le mieux adapté à leurs besoins.

Pour plus de renseignements :
Julie Sanchez • 06 13 75 11 33
j.sanchez@agglo-villefranche.fr
Planning disponible sur agglo-villefranche.fr

Culture et Patrimoine Une année riche en rencontres au Musée du Prieuré

Le musée communautaire du Prieuré a vécu une année rythmée par de nombreux événements à l'image de la fête de l'été du 18 juin placée sous le signe des plantes. Les visiteurs ont pu participer à une balade-ouïelette autour du village, à des conférences sur les plantes de la Saint-Jean, à des ateliers de confection de lisanes, à des dégustations de vin, ou encore, à des ateliers de teinture végétale avec l'artiste Grégoire Fournier. La journée s'est clôturée par un beau concert « L'envol » de l'école de CM1-CM2 de Rivolet et du groupe Moonshiners.



Parmi les temps forts de la saison, la Nuit des musées a été l'occasion de découvrir « la véritable histoire de Salles », un conte joyeux et poétique mis en musique par des élèves du Conservatoire intercommunal de Villefranche-sur-Saône.

L'année 2024 s'annonce tout aussi prometteuse et festive pour le Musée du Prieuré. L'équipe de la Communauté d'agglomération a d'ores et déjà préparé de beaux moments de partage : rencontre avec des auteurs, initiations musicales, concerts, visites, balades, jeux, ateliers... Alors, n'hésitez pas à suivre le Prieuré sur les réseaux sociaux ou à vous inscrire pour recevoir le programme complet de nos animations.

musee.leprieure@agglo-villefranche.fr
Toute la programmation sur :
www.agglo-villefranche.fr

AGGLO

INFOS

www.agglo-villefranche.fr



AGGLO



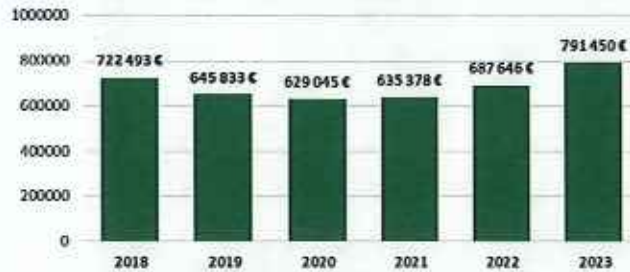
Taux d'imposition 2023

Taxe Foncière + Propriétés Bâties = 31,03 %
 Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties = 27,99 %
 Taxe d'habitation (sur les résidences secondaires) = 18,94 %

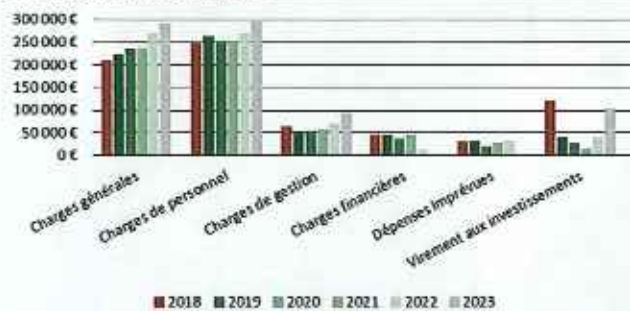
Un coup d'œil sur les budgets prévisionnels 2023

Budget de fonctionnement 2023 : 791 450 €

ÉVOLUTION BUDGET DE FONCTIONNEMENT



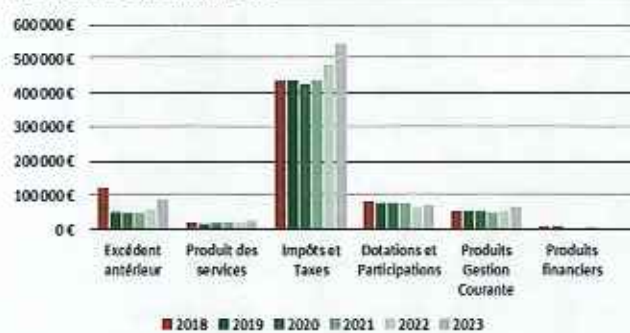
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Charges générales	292 500 €
Charges de personnel	298 700 €
Charges de gestion	95 479 €
Charges financières	0 €
Dépenses imprévues	0 €
Virement aux investissements	104 771 €
Total	791 450 €

Affectation 2023

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

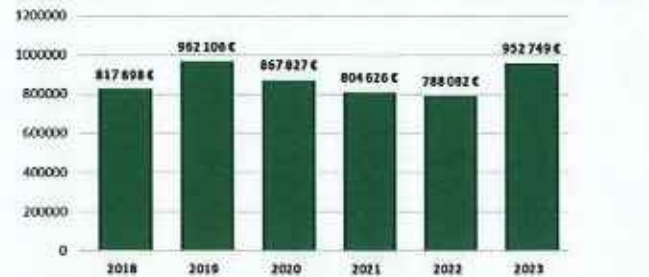


Affectation 2023

Excédent antérieur	88 569 €
Produit des services	24 300 €
Impôts et Taxes	543 371 €
Dotations et Participations	71 010 €
Produits Gestion Courante	64 200 €
Produits financiers	0 €
Total	791 450 €

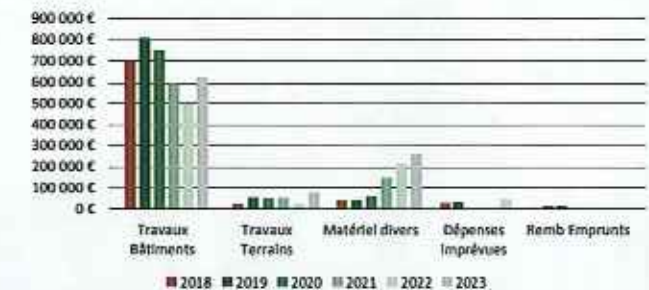
Budget d'investissement 2023 : 952 749 €

ÉVOLUTION BUDGET D'INVESTISSEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

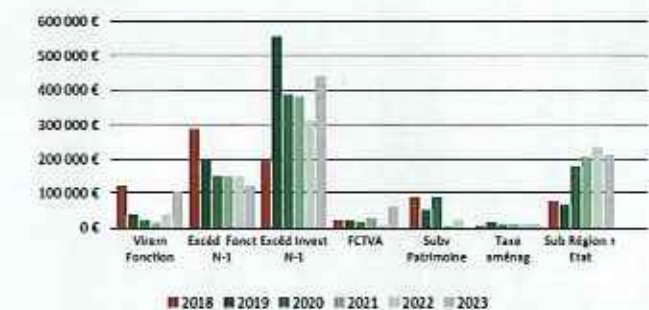
Affectation 2023



Travaux Bâtiments	615 749 €
Travaux Terrains	65 000 €
Matériel divers	272 000 €
Dépenses imprévues	0 €
Remboursement Emprunts	0 €
Total	952 749 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Affectation 2023



Virement Fonctionnement	104 771 €
Excédant de Fonctionnement N-1	125 000 €
Excédant Investissements N-1	436 282 €
FCTVA	60 000 €
Subvention Fondation Patrimoine	0 €
Taxe Aménagement	12 685 €
Subvention de la région + État	214 011 €
Total	952 749 €

Vos conseillers

Grégory Guillaume, 1^{er} adjoint

• Délégué aux Finances, aux Affaires Sociales, à la Jeunesse et au Sport

Eric Denizot, 2^e adjoint

• Délégué à l'Environnement et à l'Érosion

Marc-Henri Pineau, 3^e adjoint

• Délégué à l'Assainissement et au Cimetière

Dominique Bouchard, 4^e adjoint

• Délégué à la Voirie

Vanessa Sauze-Parizot

• Conseillère déléguée à l'Urbanisme, à la Culture et au Patrimoine

Autres membres du Conseil :

Chloé Jomain, Michael Fournier, Céline Zocchetti, Pascal Rampon, Didier Montverney, Frédéric Morand

Commissions Municipales

Finances

Responsable Stéphane Parizot
stephane.parizot@salles-arbuissonnas.fr

Affaires Sociales

Responsable Grégory Guillaume
gguillame@salles-arbuissonnas.fr

Travaux / Bâtiments

Responsable Pascal Rampon
prampon@salles-arbuissonnas.fr

Urbanisme

Responsable Vanessa Sauze-Parizot
vparizot@salles-arbuissonnas.fr

Environnement

Responsable Eric Denizot
edenizot@salles-arbuissonnas.fr

Voirie

Responsable Dominique Bouchard
dbouchard@salles-arbuissonnas.fr

Communication

Responsable Stéphane Parizot

Vie du Village

Responsable Grégory Guillaume

Membres du groupe de travail sur le PLUI-h

Stéphane Parizot
Grégory Guillaume
Eric Denizot
Marc-Henri Pineau
Vanessa Sauze-Parizot

Commissions Communautaires

Finances

Titulaire Grégory Guillaume,
suppléant Stéphane Parizot

Economie / Tourisme /

Agriculture-Viticulture
Titulaire Stéphane Parizot,
suppléant Frédéric Morand

Aménagement de l'espace / Habitat /

Mobilités / Voirie
Titulaire Vanessa Sauze-Parizot,
suppléant Pascal Rampon

Environnement /

Eau et assainissement /
Rivières et GEMAPI / Déchets
Titulaire Eric Denizot,
suppléante Céline Zocchetti

Culture / Patrimoine

Titulaire Vanessa Sauze-Parizot,
suppléant Grégory Guillaume

Travaux / Bâtiments et équipements

communautaires
Titulaire Pascal Rampon,
suppléante Vanessa Sauze-Parizot

Délégué au SYDER
(syndicat d'électricité)
Pascal Rampon

Délégué au SIECB
(syndicat Intercommunal des eaux
du centre-beaujolais)
Stéphane Parizot

Délégué au Syndicat Mixte
des Rivières du Beaujolais
Didier Montverney

Portage des repas aux anciens

Appel aux bénévoles !

Chaque jour de la semaine, quelques bénévoles s'occupent du portage de repas à nos anciens. C'est un moment de

partage important pour eux. Et c'est parfois la seule visite qu'ils reçoivent dans la journée. Malheureusement, les bénévoles prêts à consacrer un peu de leur temps, une heure ou deux une fois par semaine, pour apporter cette présence réconfortante se font rares.

Si vous avez envie d'apporter du réconfort et de partager un moment précieux avec nos anciens, n'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie.



Vie en Société

Etat civil

Naissances

- Le 27 avril 2023 à Amas (Rhône),
Angel Van Goll,
10 chemin de la Météorite
- Le 10 mai 2023 à Amas (Rhône),
Louise Thérèse Germain,
135 route de la Folie
- Le 10 mai 2023 à Amas (Rhône),
Emma Martine Germain,
135 route de la Folie
- Le 14 juin 2023 à Amas (Rhône),
Théo Vetter,
36 route de Blacéret
- Le 24 août 2023 à Gleizé (Rhône),
Romain Jérôme Henry Marie De Rotalier,
75 chemin des Vignerons

• Le 16 septembre 2023 à Gleizé (Rhône),
Joyce Leymin,
63 E rue du Breuil

• Le 27 octobre 2023 à Gleizé (Rhône),
Eléa Antoinette Faurie,
40 Impasse des Jardins de Laurette

• Le 17 novembre 2023 à Amas (Rhône),
Louis Dirix,
140 rue de la Croix Rousse

• Le 8 décembre 2023 à Gleizé (Rhône),
Elisa Keballi,
162 route du Sallerin



Mariages

- Le 10 juin 2023
Flavien Aucagne et Caroline Bouliteau
- Le 8 juillet 2023
Anne-Lisa Marie Danièle Voyant
et Marie Rouvinez
- Le 23 septembre 2023
Stéphane Bailligand
et Typhanie Ghislaine Céline Morel
- Le 31 octobre 2023
Steeven Pavoux
et Anaïs Jocelyne Christiane Serret
- Le 20 décembre 2023
Christian Sylvain Verdu
et Annick Christiane Mesrop

Décès

- Le 4 mars 2023 à Blacé (Rhône),
Marie Joseph Perrad
- Le 29 juillet 2023 à Salles-Arbussonnas
en Beaujolais (Rhône),
Franck Tuzzolino
- Le 20 août 2023 à Trévoux (Ain),
Alain Jean Auger
- Le 31 octobre 2023 à Bron (Rhône),
Fabien Beroujon
- Le 2 novembre 2023 à Gleizé (Rhône),
Jean-Louis Durand
- Le 27 décembre 2023 à Gleizé (Rhône),
Janine Georgette Alliés

Infos Utiles



Mairie

Mairie de Salles-Arbuissonnas en Beaujolais
75 allée Victoire de Ruffey
69460 Salles-Arbuissonnas en Beaujolais
04 74 67 53 38
mairie@salles-arbuissonnas.fr
www.salles-arbuissonnas.fr
Mairie Salles-Arbuissonnas
Le Maire reçoit sur rendez-vous.
Horaires : mardi et jeudi de 14h à 17h,
mercredi et samedi de 8h30 à 11h30

Agence postale

2 place Jean Blanc et des Ecoles
69460 Salles-Arbuissonnas en Beaujolais
04 74 60 54 48
Horaires : mardi au samedi de 8h15 à 11h15

École publique

3 place Jean Blanc et des Ecoles
69460 Salles-Arbuissonnas en Beaujolais
04 74 67 58 44
ce.06911099f@ac-lyon.fr

Garderie-Cantine

33 rue de l'Église
69460 Salles-Arbuissonnas en Beaujolais
04 74 67 51 42
cantine.ecoledesalles@gmail.com

Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône

115 rue Paul Bert - CS 70290
69665 Villefranche sur Saône Cedex
04 74 68 23 08
Fax 04 74 68 45 61
contact@aggo-villefranche.fr
www.aggo-villefranche.fr



Correspondants presse

Philippe Calleuw
pcalleuw@leprogres.fr
06 83 32 07 81
Raphaël Pelozzi
rhoneord@leprogres.fr
06 48 32 47 89



Conciliateur de justice

Il permet de trouver une solution amiable pour un différend sur des droits entre parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge sur Grolé, vous pouvez contacter deux conciliateurs : M. Vasque et M. Otiel.

Toutefois, depuis le confinement, les conciliateurs de justice traitent les dossiers uniquement par mail à ces adresses : joseph.vasque@conciliateurdejustice.fr
gerard.otiel@conciliateurdejustice.fr



Feu interdit

Il est formellement interdit de faire du feu dans son jardin !

La fumée issue du brûlage des déchets verts entraîne notamment la présence d'hydrocarbures (HAP) et de composés chimiques tels que les dioxines et les furanes, qui sont nocives lorsqu'elles sont inhalées. Ces particules sont cancérigènes, sans compter qu'elles peuvent provoquer divers maux à court terme pendant l'inhalation, comme des maux de tête, des nausées ou encore une irritation des yeux et de la peau. En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme par exemple, des plastiques ou des bois traités.

C'est pour toutes ces raisons que la loi interdit le brûlage des déchets verts dans son jardin toute l'année, et le non-respect de cette disposition expose à des sanctions. Seuls les viticulteurs, selon l'arrêté préfectoral du 20 décembre 2013, sont autorisés à faire brûler les sarmets et les ceps afin de combattre des maladies de la vigne.



Vos démarches d'urbanisme en ligne

De nombreux travaux doivent être autorisés avant d'être réalisés.

Vous souhaitez faire des travaux ou vous avez un projet d'aménagement, de construction, de démolition ?

Particuliers ou professionnels, vous voulez déposer un certificat d'urbanisme, un permis de construire, d'aménager, de démolir ou une déclaration de travaux ?

Depuis le 1^{er} janvier 2022, pour toutes les communes du territoire, un service en ligne vous permet de réaliser toutes vos démarches d'urbanisme depuis chez vous.

Vous pouvez y accéder via le lien suivant : <https://saasweb.oci-urbanisme.fr/NetADS/sve/CAVBS69/>



Les avantages de la dématérialisation pour les particuliers



- Un service accessible en ligne, à tout moment et où que l'on soit, dans une démarche simplifiée.
- Un gain de temps et d'argent, plus besoin de se déplacer en mairie pour déposer son dossier ou d'envoyer sa demande en courrier recommandé.
- Une démarche plus écologique, grâce à des dossiers numériques qui ne nécessitent plus d'être imprimés en de multiples exemplaires.

• Plus de transparence dans le traitement des demandes, grâce à un circuit entièrement dématérialisé avec tous les acteurs de l'instruction, et des échanges facilités jusqu'à la décision de l'administration.

Le dépôt de dossier «papier» est toujours possible, directement à l'accueil de la mairie ou par voie postale.

Ravalement



Construction / extensions



Abris de jardin



Clôture



Panneaux solaires



Changement de fenêtre



AIDE avec 4 autres Structures d'insertion par l'Activité Economique a créé fin 2015, **ACTEM** afin de proposer une offre de services qualitative et diversifiée sur l'ensemble du Beaujolais.

Pourquoi choisir ACTEM ?

Pour bénéficier d'une prestation clef en main.

En choisissant ACTEM, vous ne gérez pas les contraintes juridiques et sociales, liées au statut d'employeur. Nos structures s'occupent du recrutement, des contrats de travail, des cotisations, des accidents du travail et éventuels litiges ainsi que de la gestion des arrêts maladie et des congés. Seules les heures réalisées sont facturées, en toute transparence.

Elle permet la mise à disposition temporaire de personnel auprès de particuliers pour des services à la personne : ménage, repassage, entretien d'espaces verts, déménagement. Et aussi pour les associations, établissements publics...

ENERGIE EMPLOI :
Intérim d'insertion, répond aux besoins des entreprises sur tous types de postes : maintenance, opérateur de conditionnement, manœuvre BTP...



Chaque salarié bénéficie d'un accompagnement personnalisé qui prend en compte ses difficultés sociales et professionnelles.

Vous êtes à la recherche d'un emploi, n'hésitez à frapper à notre porte.



Nos engagements

Notre démarche Qualité ISO 9001 vous garantit :

- Le traitement de toutes vos demandes sous 24h.
- La recherche de compétences et de capacités professionnelles adaptées à vos besoins.
- Une prestation personnalisée de proximité.
- Un accompagnement et un suivi tout au long de la mission.
- De favoriser l'emploi et l'économie locale.



Particulier



Association



Collectivité



Entreprise



Viticulture

INFOS

• 116 boulevard Vermorel 69400 Villefranche
04 74 60 68 95
contact@aide-mutualite.com

• 111 rue de la République 69220 Belleville
04 74 60 68 95
contact@aide-mutualite.com

www.actem-beaujolais.fr
contact@actem-beaujolais.fr

Les urgences, c'est pas une évidence !

En période hivernale, les tensions dans les services d'urgence sont amplifiées, entre autres avec la circulation des virus de l'hiver. Plus que jamais, en périodes de congés, il est important d'adopter les bons réflexes en cas de besoins de soins immédiats.

Les services des urgences ont vocation à accueillir des patients dont l'état de santé requiert des soins rapides et adaptés dont l'absence mettrait en jeu leur pronostic vital ou pourrait conduire à l'altération grave et durable de leur état de santé. Avoir rapidement besoin de soins n'est pas forcément synonyme de passage systématique aux urgences.

Mes réflexes avant de me déplacer aux urgences

1. Je prends conseil auprès de mon médecin ou de mon pharmacien.
2. Je trouve un lieu de consultation sans rendez-vous.
3. J'appelle le 15 (ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes).

Si j'ai besoin de soins immédiats, j'appelle en priorité mon médecin traitant. Si je n'en ai pas ou qu'il n'est pas disponible, je trouve un lieu de consultations sans rendez-vous près de chez moi. Plusieurs types de structure de soins sont susceptibles de pouvoir vous accueillir (centre de santé, maison de santé, maisons médicales de garde, etc.), consultez la carte interactive sur le site de l'Agence régionale de santé pour vous aider.

En dernier recours, et avant de vous déplacer aux urgences, appelez le 15. Le centre 15 vous orientera selon votre état et votre besoin de prise en charge. Vous pourrez bénéficier de conseils médicaux par téléphone et/ou être orienté vers une consultation ou un service d'urgences, le cas échéant.

Vous avez prévu de profiter de la montagne pour pratiquer des sports d'hiver ? Suivez les recommandations des médecins de montagne : <https://www.mdem.org/prevention-sport-dhiver>. En Auvergne-Rhône-Alpes, 80 cabinets de montagne peuvent vous recevoir en cas de besoin de soins.

De nombreuses situations ne justifient pas de se rendre aux urgences. Vous aussi, adoptez les bons réflexes cet hiver et faites passer le message autour de vous !

INFOS

ARS Auvergne-Rhône-Alpes
<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/les-urgences-cest-pas-une-evidence-0>



LES URGENCES C'EST PAS UNE EVIDENCE

- Renouveau d'ordonnance
- Coup de chaleur
- Infection à l'étranger...

CERTAINES SITUATIONS NE JUSTIFIENT EN RIEN DE SE RENDRE AUX URGENCES.

MES RÉFLEXES avant de me déplacer

Je prends conseil auprès de **MON MÉDECIN** ou de **MON PHARMACIEN**



Je trouve un lieu de **CONSULTATION SANS RENDEZ-VOUS**

J'appelle le **15**

auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

Agenda 2024



Janvier

- 6 Vente à emporter
• Classe en 3
- 10 Vœux du Maire
- 20 Enterrément
• Classe en 3



Février

- 4 Conscrits
• Classe en 4
- 24 Banquet
• Amicale des Sapeurs-Pompiers
- 25 Vente à emporter
• La Chasse



Mars

- 8 Carnaval
• Sou des Ecoles
- 9 Soirée
• Classe en 5
- 16 Vente à emporter
• Amicale des Sapeurs-Pompiers
- 16 Apéro Quizz
• Cantine scolaire
- 23 Banquet
• La Chasse
- 30 Concours de boules
• La Boule Joyeuse



Avril

- 5, 6, 7, 12, 13 Représentation
Pièce de théâtre
• ACASA
- 13 Vente à emporter
• Classe en 0
- 20 Concours de boules
• La Boule Joyeuse
- 21 Randonnée des « Caudalles »
• Les Illuminés de Saïles



Mai

- 1^{er} Tête à tête coupe
Jean-Michel Lefort
• La Boule Joyeuse
- 8 Commémoration Armistice
avec Fanfare, Pompiers,
Anciens Combattants
- 16 Concours de boules
• La Boule Joyeuse
- 19 Fête du Printemps
• Sou des Ecoles

Juin

- 1^{er} Barbecue
• Classe en 8
- 1^{er} Concours de boules
• La Boule Joyeuse
- 9 Fête Médiévale
• La Municipalité
- 15 Spectacle
• Conservatoire de
Villefranche-sur-Saône
- 22 Fête Champêtre
• Sou des Ecoles
- 28 Concert
• La Saïlésienne

Juillet

- 5 Rosés Nuits d'Été
- 14 Fête Nationale avec
Fanfare, Pompiers, Anciens
Combattants
- 14 Sortie Annuelle
• La Boule Joyeuse
- 26 Concours de Pétanque
• Classe en 7
- 27, 28, 29 Vogue
• Classe en 5



Août

- 2 Concours de pétanque
• Amicale des
Sapeurs-Pompiers

Septembre

- 21 Vente à emporter
• Classe en 2
- 21 - 22 Journées Européennes
du Patrimoine

Octobre

- 5 Vente à emporter
• Classe en 6
- 6 Festif
• Les Farières du Chapitre
- 11 Halloween
• Cantine scolaire
- 26 Vente à emporter
• La Saïlésienne

Novembre

- 11 Commémoration de
l'Armistice avec Fanfare,
Pompiers, Anciens
Combattants

Décembre

- 6 Fête de Noël
• Sou des Ecoles
- 15 Fête de la Sainte-Cécile
• La Saïlésienne

• Directeur de la Publication
Le Maire, Stéphane Parizot
• Tirage 450 exemplaires

• Photos :
Mairie & Associations - Le Département
Crédit photo : Commune et associations, Shutterstock

• Création Graphique & Impression
Rougevert Communication
Villefranche S/Saône - 04 74 60 36 38
www.rougevert.fr et sur